



Compte tenu de l'évolution de la réglementation le Gims a fait le choix d'anticiper et d'élargir les compétences de ses équipes.

Les Bouches du Rhône regroupant des secteurs d'activités très divers et des populations de salariés variées, le GIMS a pris la résolution de **multiplier les compétences** afin de mieux répondre à tous vos besoins en matière de **Santé au Travail**.

Et n'oubliez pas, votre **Médecin du Travail** est votre interlocuteur principal pour tout ce qui concerne la Santé au Travail dans votre entreprise.

Le médecin du travail est accessible à tout moment pour l'employeur ou le salarié, n'hésitez pas à le contacter.



Centres médicaux

Marseille

Vieux Port 04 91 14 32 14

Joliette 04 89 85 11 10

Castellane 1 04 89 85 11 40

Castellane 2 04 89 85 11 30

Prado 04 89 85 11 50

La Valentine 04 89 85 11 60

La Viste 04 89 04 46 10

Aubagne 04 89 85 11 70

Cassis 04 89 85 11 90

La Ciotat 04 89 85 11 90

Fos-Sur-Mer 04 89 85 10 30

Martigues 04 89 85 10 80

Marignane 04 89 85 10 90



GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL MÉDICO-SOCIAL

11 rue de la République 13002 Marseille - Tél : 04 91 14 32 14 - Fax : 04 91 91 60 91
info@gims13.com - www.gims13.com - www.gims4u.com



Les équipes pluridisciplinaires du GIMS

Les principales missions de votre Service de Santé au Travail

- Conduire des actions de Santé au Travail
- Conseiller les employeurs, les salariés et leurs représentants
- Assurer la surveillance de l'état de santé des salariés
- Participer au suivi et à la tracabilité des expositions professionnelles
- Contribuer à la veille sanitaire

Le Médecin du Travail, entouré d'une équipe pluridisciplinaire assure toutes ces missions.

Il est votre interlocuteur et collaborateur privilégié dans tous les domaines relatifs à la santé au travail dans votre entreprise.



Au Gims 50 équipes pluridisciplinaires vous accompagnent

200 personnes réparties dans 13 centres médicaux sur toutes les Bouches du Rhône accompagnent 16 000 entreprises dans leurs obligations légales en matière de prévention et de gestion des risques professionnels au bénéfice de leurs 150 000 salariés.

L'IDEST L'infirmier(e) diplômé(e) en Santé au Travail

- Participe au suivi individuel des salariés à travers des entretiens de Santé au Travail,
- Contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques,
- Participe à des actions de prévention, dépistage, formation et éducation à la santé,
- Réalise la visite d'information et de prévention (VIP) à la demande du médecin,
- Participe à des actions sur le milieu du travail (*actions d'information collective, campagne d'éducation pour la santé*),
- Crée et met à jour les fiches d'entreprise,
- Réalise des mesures métrologiques ponctuelles : bruit, lumière, température,
- Réalise des études de postes.

L'assistant(e) de Service de Santé au Travail

- Crée et met à jour les fiches entreprises,
- Réalise des études de poste,
- Réalise des mesures métrologiques ponctuelles : bruit, lumière, température,
- Anime des actions d'informations collectives (*TSE, manutention, risque routier, risque chimique, utilisation de produits ménagers, bruit...*).

La secrétaire médicale

- Assiste le Médecin du Travail dans la réception des salariés, (*mise à jour des dossiers médicaux, saisie informatique de documents et données*),
- Interlocuteur des adhérents et des salariés,
- Réalise les principaux examens complémentaires,
- Gère les convocations aux visites.

Le Médecin du Travail

Au GIMS une soixantaine de Médecins du Travail animent et coordonnent l'équipe pluridisciplinaire. Ils veillent à la cohérence de l'ensemble des actions menées par les différents membres de l'équipe.

Suivi individuel de l'état de santé du salarié
Création/mise à jour de la fiche d'entreprise
Etude de poste de travail
Participation au CHSCT
Rencontres, conseils aux employeurs
Enquêtes ponctuelles

Ils peuvent désormais confier certaines activités, sous leur autorité et dans le cadre de protocoles écrits (Article R.4623-14 du code du travail).

L'IPRP L'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Ingénieurs en prévention des risques professionnels

- Evaluation de la maîtrise du risque chimique,
- Prélèvements atmosphériques.

Techniciens risques chimiques

- Identification des dangers,
- Conseils en prévention,
- Sensibilisation collective risque chimique.

Ergonomes

- Etude ergonomique de poste,
- Etude de poste Travail sur Ecran,
- Etude manutention,
- Etude de conception,
- Etude favorisant le maintien dans l'emploi.

Techniciens hygiène et sécurité

- Métrologie : lumière bruit température,
- Conseils vibration,
- Sensibilisation collective bruit,
- Atelier Document Unique.

Formateurs

- Sensibilisations, (*Travail sur Ecran, Risque routier, Dos et Santé Manutention, Dos et Santé dans le secteur de la petite enfance, Dos et Santé lié à la mobilisation de personnes, Prévention des Risques Professionnels*),
- Information, démonstration défibrillateur,
- Etude de poste Travail sur Ecran,
- Atelier Document Unique.

Psychologues

Actions collectives

- Sensibilisation collective aux RPS (*Risques PsychoSociaux*),
- Conseils auprès des employeurs (*participation au CHSCT*),
- Accompagnement à l'intégration des RPS dans le DU (*Document Unique d'évaluation des risques professionnels*) et création d'un groupe de pilotage, évaluation des RPS,
- Aide à la prise en charge des victimes d'évènements graves, situation de crise,

Actions individuelles

- Entretien de soutien psychologique.

L'assistant(e) social(e)

- Prestation de service social et entretien individuel.